



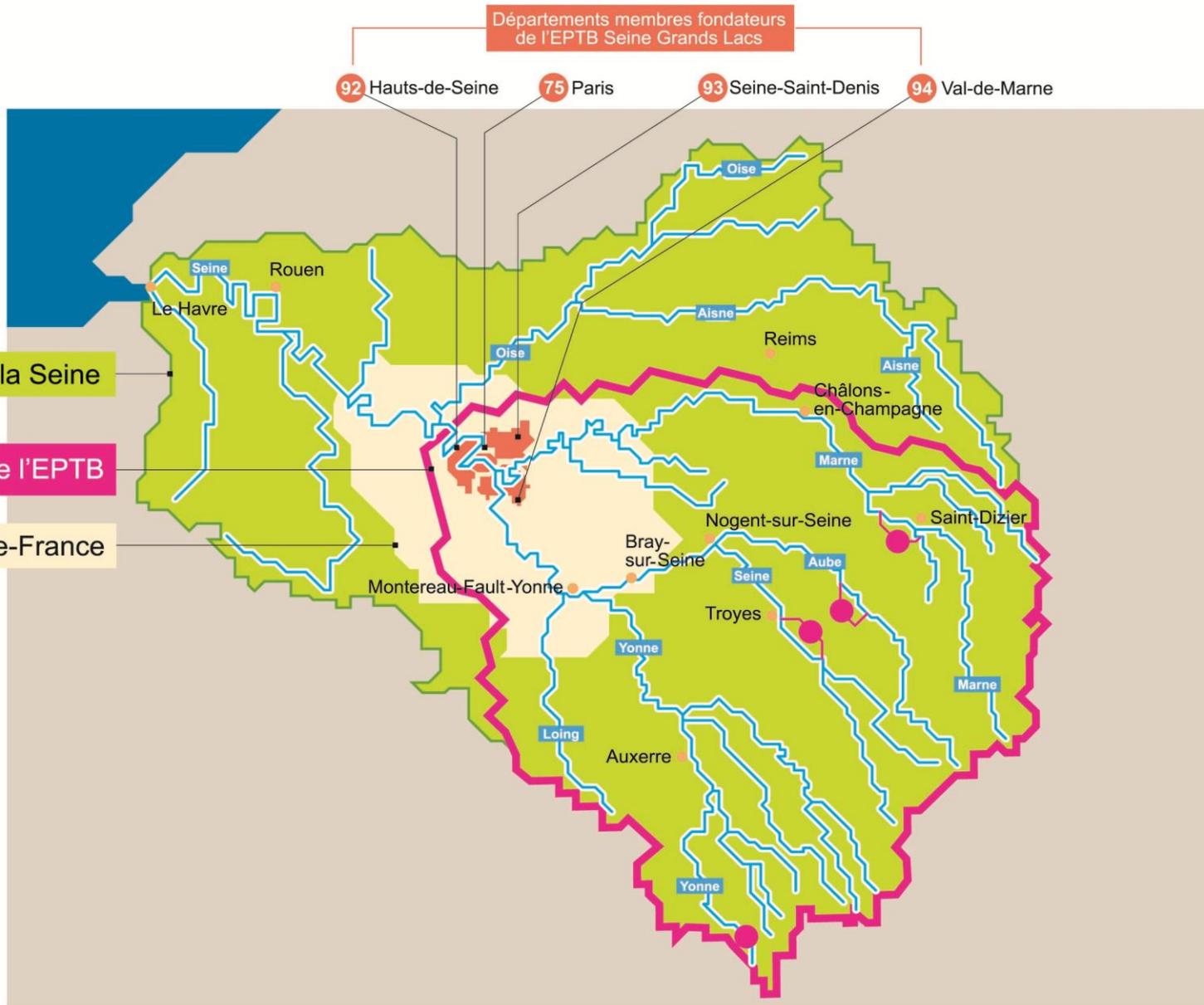
Opération de site pilote de la Bassée

Réunion d'information

Châtenay

24 juin 2015

L'EPTB Seine Grands Lacs



L'EPTB Seine Grands Lacs

- 1/ Pourquoi un projet de rétention temporaire des crues sur le secteur de la Bassée
- 2/ Rappel des principes du projet et du choix du site pilote
- 3/ Présentation de l'opération de site pilote
- 4/ Les enjeux d'usages
- 5/ Les enjeux écologiques
- 6/ La sécurité des personnes
- 7/ Les travaux
- 8/ La concertation
- 9/ La suite du projet





Pourquoi un projet de rétention
temporaire des crues sur le
secteur de la Bassée

Pourquoi un projet dans le secteur dans la Bassée ?



Chatenay-sur-Seine pendant la crue de janvier 1910



Emprise de la zone inondée pour la crue de janvier 1910

Un secteur naturellement inondable avant les années 80

Le secteur de la Bassée aval n'est plus inondable pour les crues moyennes et fortes

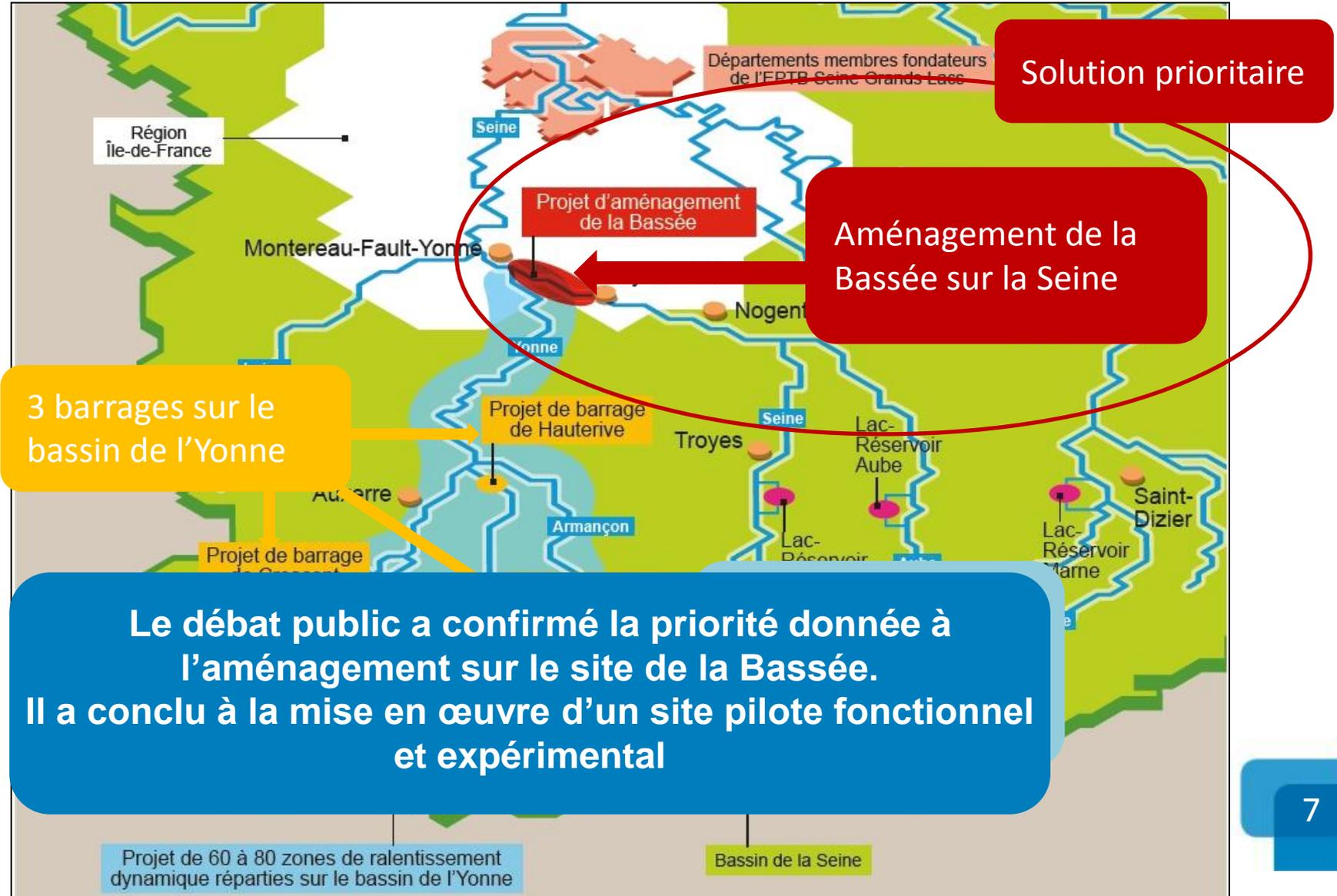


Les lacs-réservoirs SEINE et AUBE limitent les débits arrivant sur la zone : la crue de janvier 1910 est réduite de 600 m³/s à 400 m³/s à Pont/Seine

La mise à grand gabarit de la Seine limite les débordements autour de 400 m³/s au lieu de 150 m³/s avant les travaux

Des variantes étudiées à l'échelle du bassin-versant

Le risque inondation en IDF

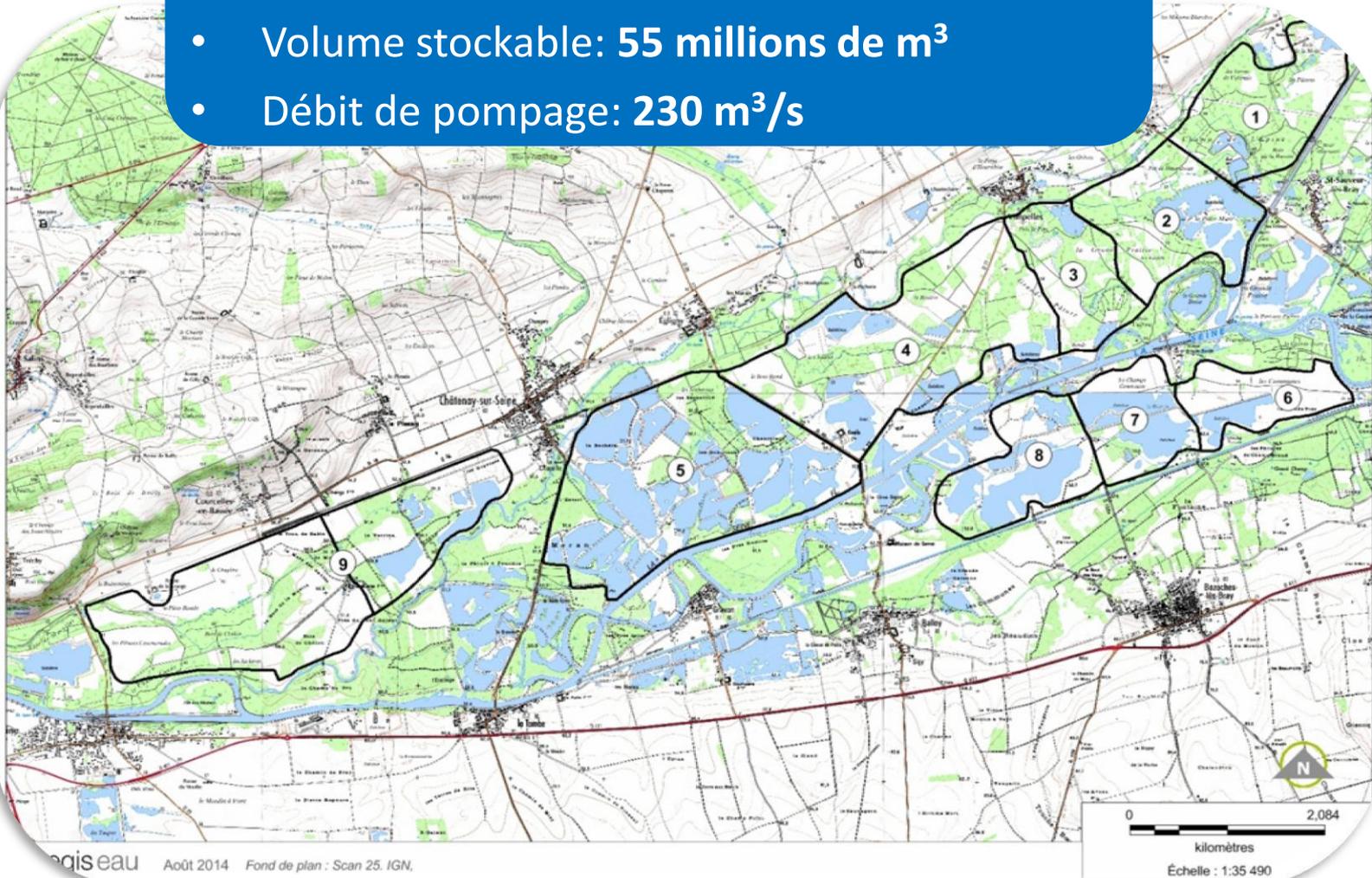




Rappel des principes du projet et
du choix du site pilote

Le projet dans sa globalité

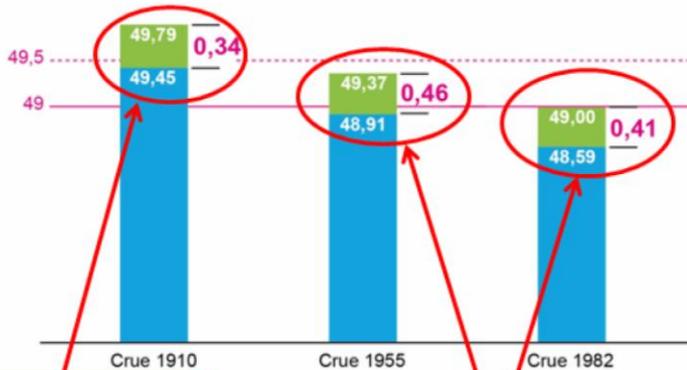
- 10 espaces endigués - 58 km de talus digues de faible hauteur ($70 \text{ cm} < H < 4,70 \text{ m}$)
- Surface de stockage: 2 300 ha
- Volume stockable: 55 millions de m^3
- Débit de pompage: $230 \text{ m}^3/\text{s}$



Un projet efficace pour la prévention des inondations en Ile-de-France

L'efficacité hydraulique

Montereau-Fault-Yonne

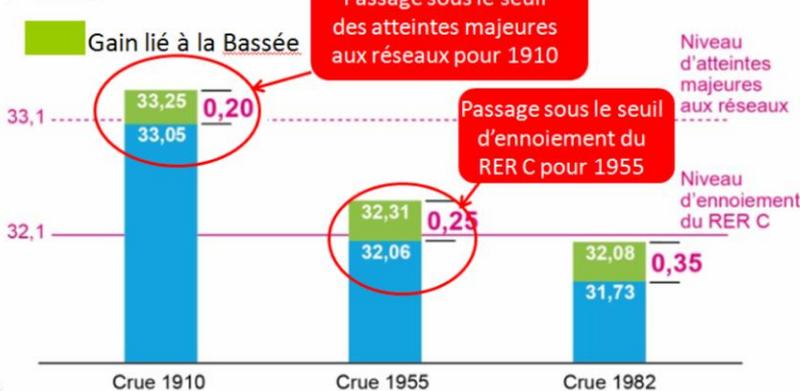


Passage sous le seuil des débordements majeurs

Passage sous le seuil des premiers débordements

- Des abaissements du niveau d'eau de 20 à 50 cm selon les villes et les crues
- Coût moyen des dommages de surface évités en Ile-de-France: **70 M€TTC/an**

Paris



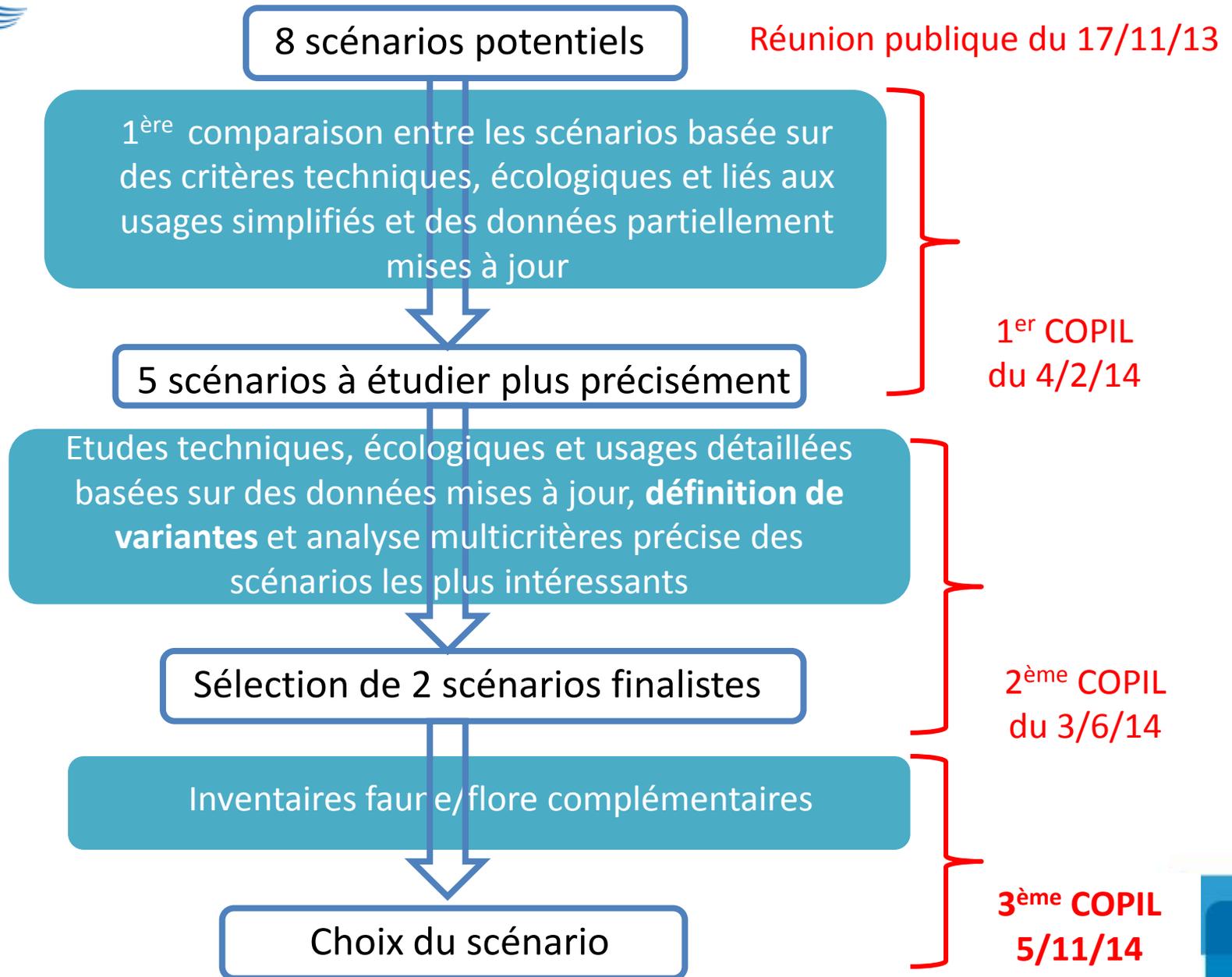
Passage sous le seuil des atteintes majeures aux réseaux pour 1910

Passage sous le seuil d'enneigement du RER C pour 1955

Analyses réalisées à l'aide d'un modèle hydraulique et de bases de données décrivant l'occupation des sols en zone inondable

Le site pilote : démarche de choix

↘ Démarche de choix du site pilote



Le choix du site pilote

Sur la base d'un important travail technique (équivalent de 130 jours de reconnaissances faune – flore, recensement des usages, actualisation des montants...), les conclusions de l'analyse multicritères sont les suivantes :

- Au regard des **critères technico-financiers**, le **scénario Nord est le plus favorable**
- Au regard des **critères écologiques** et sur la base des inventaires faune/flore 2014, le **scénario Nord constitue le meilleur choix**
- Au regard des **critères d'usages**, le **scénario Nord n'est pas le plus favorable** du fait de la multiplicité des usages présents. Cette complexité, mise en avant lors du COPIL du 5 novembre, a bien été prise en compte dans l'estimation financière

Le scénario Nord offre le meilleur bilan coût/avantages puisqu'il présente les meilleures performances au regard des critères technico-financiers et écologiques, et que ses impacts négatifs sur les usages peuvent être réduits par la mise en œuvre de mesures d'adaptation et de compensation, à concerter localement

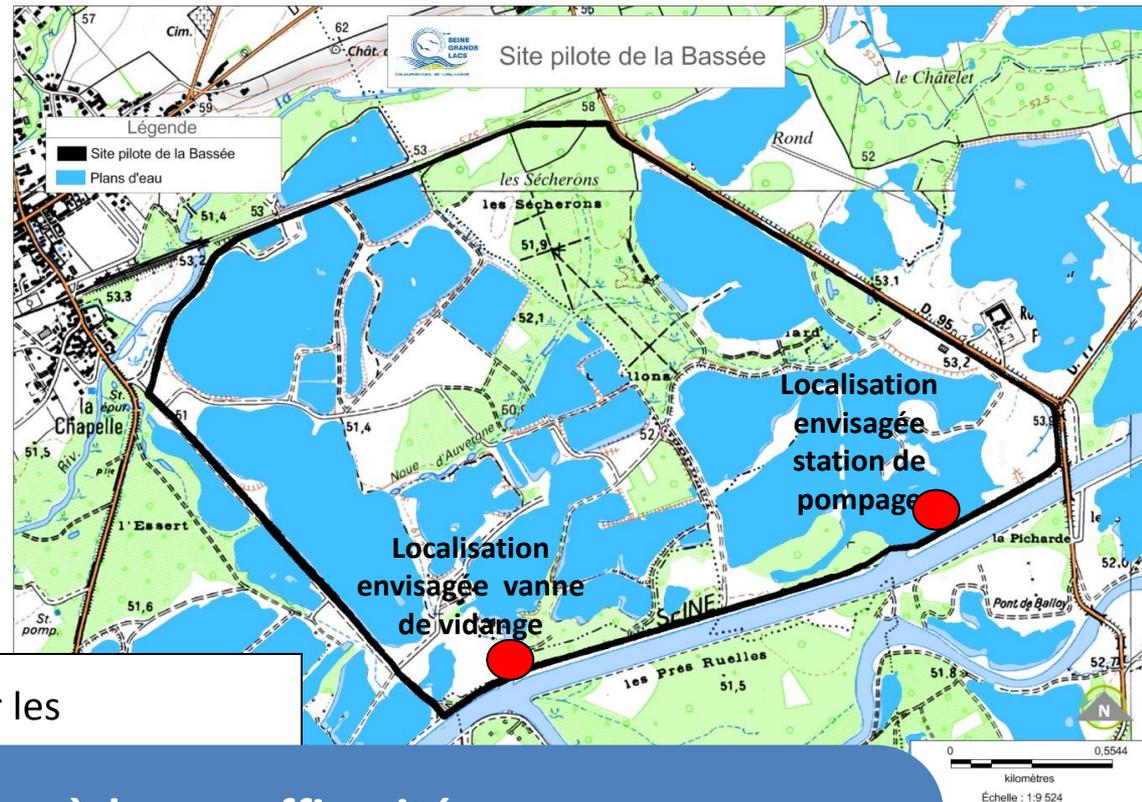


Présentation de l'opération de site pilote

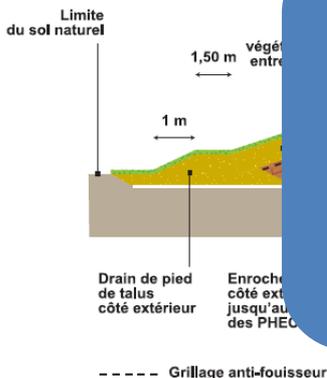
Les caractéristiques du site pilote

Caractéristiques:

- Volume: 8,8 M. de m³
- Surface: 372 ha
- Linéaire de digues: 7,8 km
- Débit de pompage: 34 m³/s



Exemple de coupe-type envisagée pour les digues



Le site pilote possède son efficacité propre:

- Volume retenu équivalent à d'autres projet sur l'Oise, la Meuse ou le Rhin
- 1€ dépensé génère 2,3 € de dommages évités

Les principes de fonctionnement

Le principe de fonctionnement de l'ouvrage

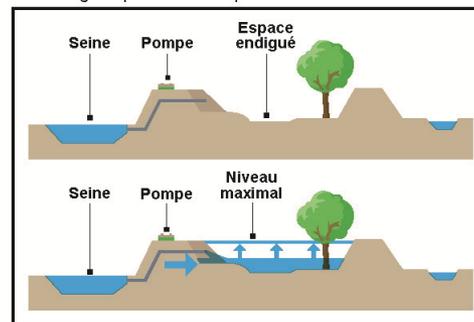
1 Hors crues

les usages présents à l'intérieur des espaces endigués seraient maintenus moyennant certaines adaptations au cas par cas. Les terrains seraient soumis à des servitudes de surinondation.



2 Remplissage

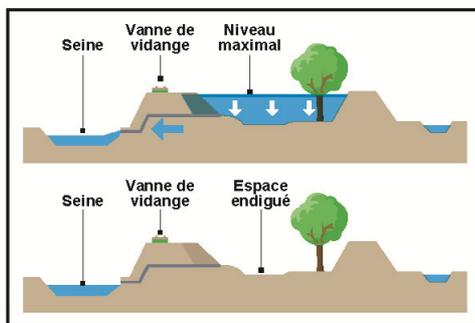
En prévision d'une crue de l'Yonne, les eaux de la Seine seraient relevées par pompage et rempliraient progressivement les espaces endigués qui auraient été au préalable évacués.



Passage de la crue



Nettoyage des surfaces inondées avant que les activités ne reprennent



4 Vidange

Une fois la crue passée, les compartiments seraient vidés, à un débit régulé pour éviter les inondations locales.



Fin de la crue



3 Stockage

L'eau de la Seine serait stockée pour laisser passer le pic de crue de l'Yonne. Les activités à l'intérieur des espaces endigués seraient temporairement suspendues.

Gestion du site pilote:

Temps de remplissage : 2-3 jours

Durée d'inondation: 5 j environ

Temps de vidange : 15 jours-1,5 mois

Hauteur moyenne d'eau : 2,5 m

Ouvrage utilisé tous les 7 à 10 ans en moyenne

- **4 ateliers de travail** (fin 2013 à début 2015) sur les mesures d'insertion écologique du site pilote et sur le programme de valorisation écologique
- Principes définis en atelier:
 - mesures compensatoires (éventuelles) localisées en priorité à l'intérieur du site pilote
 - **programme de valorisation écologique** à l'extérieur du site pilote, composé d'un ou plusieurs sites naturels à restaurer
 - **priorités**: restauration de zones humides, création ou restauration d'annexes hydrauliques, continuités écologiques, valorisation des berges de gravières
- **L'analyse multicritères du programme de valorisation écologique** sera disponible sur le site Internet de l'EPTB début juillet





Les enjeux d'usages

Les enjeux d'usages

ami



Cartographie des critères usages - site pilote de la Bassée



- Emprise des digues
- Captages AEP
- Périmètre de Protection de captage
- Barettes AESN
- Centre de pêche privés et étangs de pêche
- Huttes de chasse
- Port
- Bureaux
- Habitations
- Etangs de loisirs privés
- Plan d'eau 2013 (Ecosphère)
- Peupleraies (Ecosphère)
- Espaces cultivés (Ecosphère)

Les enjeux du site



- **Pêche** : gestion piscicole appropriée - états des lieux réguliers, mise en place de pêcheries, pêches de sauvetage dans les noues
- **Chasse** : adaptations des huttes de chasse, ouvrages de franchissement et zones refuge pour la faune,
- **Agriculture/Sylviculture** : mise à l'abri des matériels, fixation des stocks de grumes, nettoyage et enlèvement des chablis
- **Etangs de loisirs**: protocoles d'évacuation des engins et du matériel, alerte des propriétaires et gestionnaires
- **Etude particulière** pour la société de transport fluvial/port de plaisance



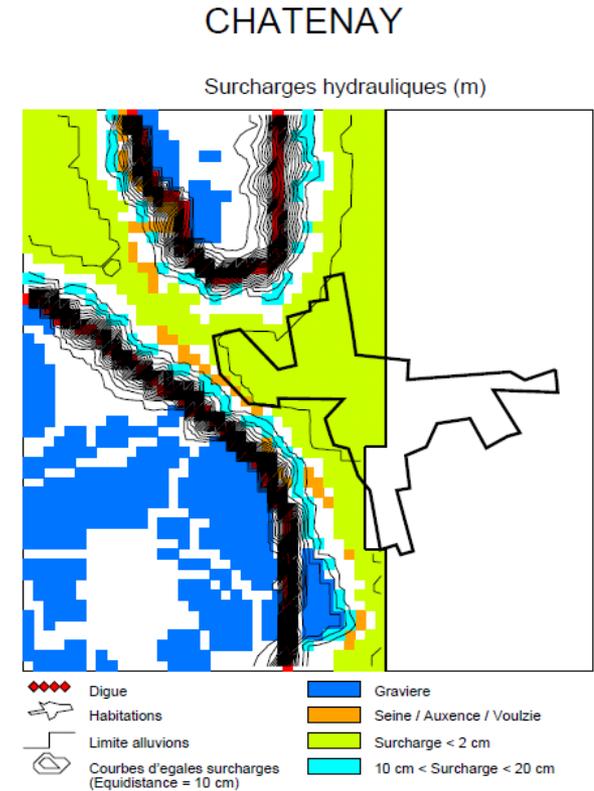
Acquisition par l'EPTB Seine grands lacs des terrains situés sous les emprises des digues et ouvrages hydrauliques

Indemnisations via une servitude de surinondation, à la construction de l'ouvrage et à l'issue des mises en eau :

- **Agriculture** : indemnisations des propriétaires et exploitants (dommages liés à l'acquisition du foncier, pertes de récolte)
- **Pêche et chasse** : indemnisation aux fédérations suivant le droit d'adhésion et le nombre de participants, réempoissonnement des étangs commerciaux
- **Sylviculture** : indemnisations des pertes de bois

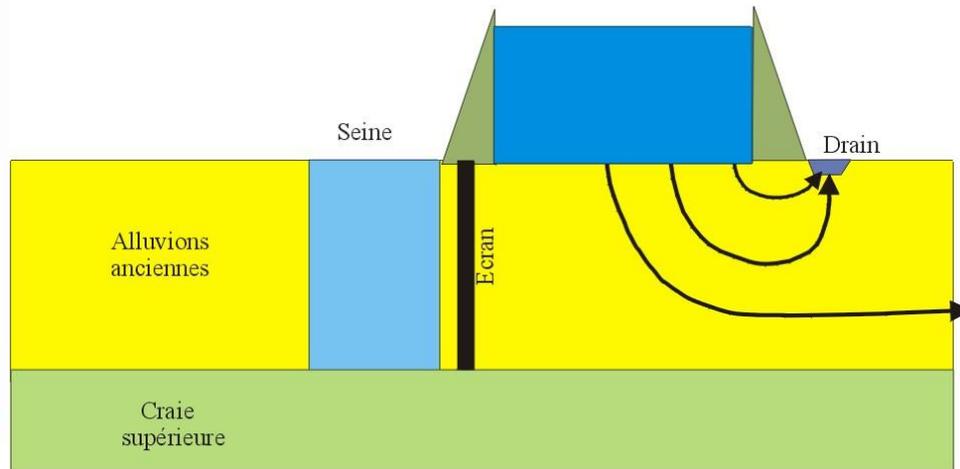


Les propriétaires peuvent user de leur droit de délaissement auprès de l'EPTB



Sortie du modèle hydrogéologique (Armines 2005):
les rehaussements du niveau de la nappe sont inférieurs à 2cm

Les enjeux d'usage



Des drains placés en périphérie des digues limitent la propagation des surcharges hydrauliques dans les secteurs sensibles.

Une intégration paysagère réfléchie



*Situation
actuelle*



*Situation après
l'installation de
l'ouvrage*



*L'ouvrage en
fonctionnement*

- Etude lancée cet automne, permettant une **analyse exhaustive** du foncier et des usages au sein du site pilote.
- **Rencontre** de tous les propriétaires, locataires, gestionnaires et titulaires de droits
- **Identification** précise des usages, infrastructures, installations et matériels présents sur la zone du site pilote
- **recensement** des attentes et questionnaires de l'ensemble des propriétaires et usagers

Afin de mener cette étude dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de bien vouloir remplir la fiche de renseignements et nous la remettre à la fin de la réunion.



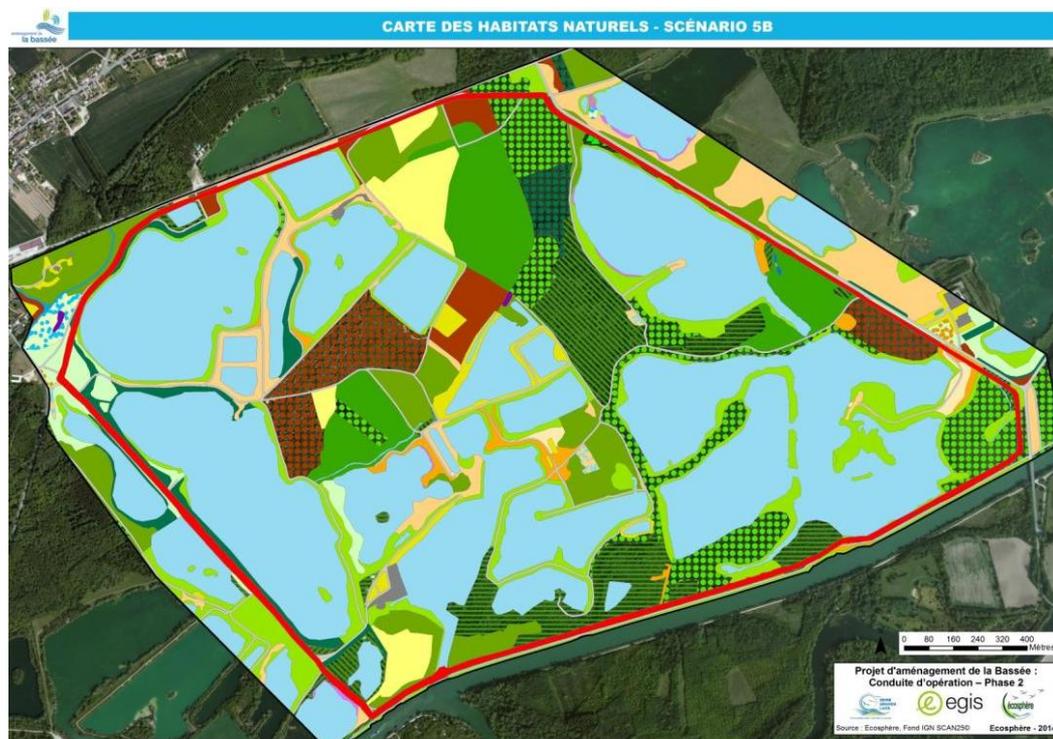
Les enjeux écologiques

Diversité d'habitats limitée et déséquilibrée, (dominance des plans d'eau et boisements)

Habitats déterminants de zones humides en mauvais état de conservation (75% de boisements dégradés)

Peu d'espèces végétales et animales à enjeux sensibles au projet (submersion, érosion, sédimentation, pollution)

→ des impacts potentiels du projet ont été identifiés à ce stade, ainsi que de premières mesures d'évitement, de réduction et de compensation de ces impacts



Prochaines étapes:

- Inventaires faune/flore détaillés sur une année complète
- Suivis quantitatifs et qualitatifs des eaux de surface et souterraines
- Etudes de conception et études d'impact détaillées en vue de l'enquête publique



La sécurité des personnes

- Organisation de la sécurité sous l'autorité du préfet
- **Mise en veille** en fonction du débit de la Seine: information aux propriétaires, gestionnaires, usagers, communes, associations...
- **Décision de mise en eau**: alerte des personnes concernées
- Avant la mise en eau: mise en sécurité de la zone à l'aide des services de sécurité civile
- Fermeture des accès aux personnes

Protocoles existants similaires, notamment sur le Rhin



Exemple de la mise en eau du polder d'Erstein (Rhin) en mai 2013

L'EPTB Seine Grands Lacs, c'est:

- 130 agents
- 4 lacs-réservoirs dont:
 - 1 barrage et 80 km de digues
 - digue la plus haute: 25 m
- Ouvrages mis en service entre 1949 et 1990
- aucun incident ayant des conséquences sur la sécurité des personnes



- Conception et suivi des travaux réalisés par un bureau d'études agréé (assurance qualité)
- Dispositif d'auscultation des ouvrages
- Visites de contrôle régulières
- Inspections de sécurité par les services de l'Etat



Les travaux

Les travaux

- Durée estimée des travaux : **environ 2 ans**
- **Plan de circulation des engins** définie en phase PRO, après l'enquête publique
- **Solution privilégiée**: acheminement des matériaux par voie d'eau jusqu'à un quai de déchargement, puis transport via des chemins ou pistes de chantier
- **Remise en état des accès et des voies de circulation** après travaux, avec constat préalable

L'EPTB Seine Grands Lacs s'engage à mettre en place un chantier propre, à l'écoute à des riverains, et respectueux de l'environnement





La concertation

Un projet co-construit avec les acteurs locaux entre 2001 et 2004

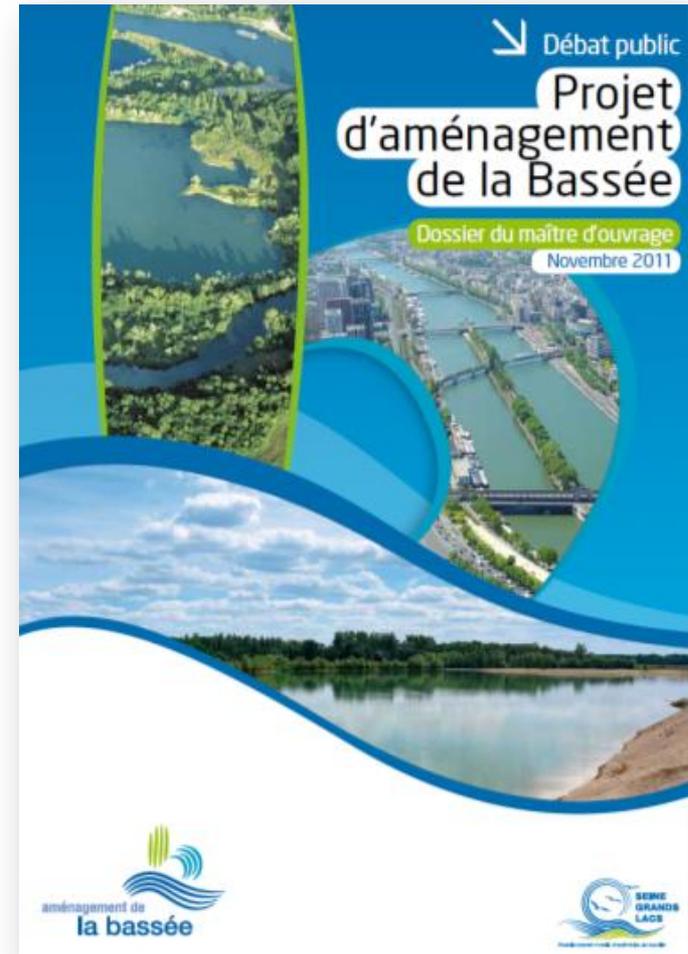
- 60 réunions de travail
- 40 entretiens individuels
- 7 lettres d'information
- 1 exposition itinérante
- Des soirées débat
- Un site Internet dédié au projet



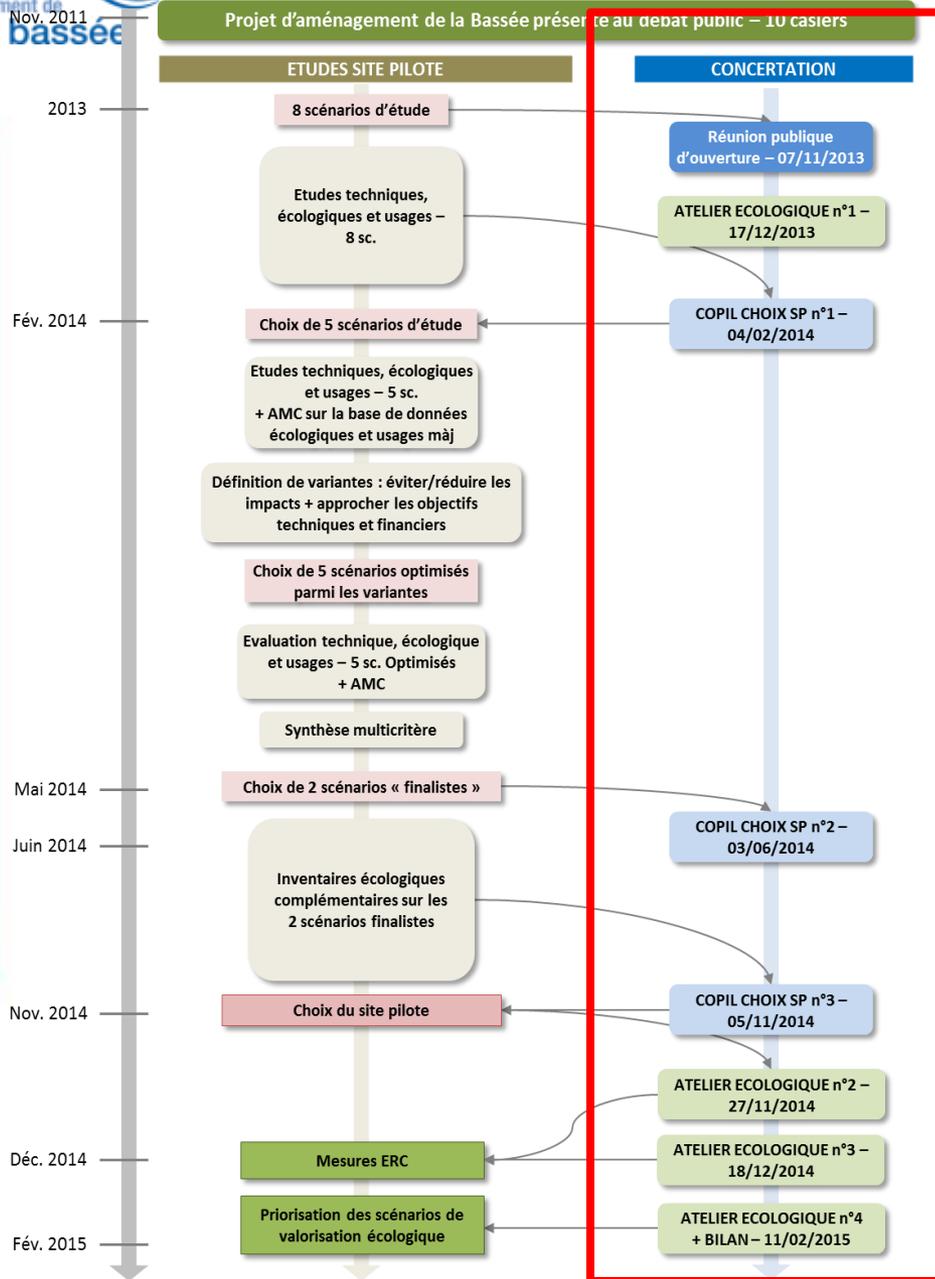
**Dispositif de
concertation validé par
l'Etat et les élus locaux**



- 14 réunions publiques du 2 novembre au 17 février 2012
- 1200 participants
- 250 questions posées en réunions publiques
- 20 cahiers d'acteurs et 15 contributions écrites
- 8000 visiteurs et 84 questions posées sur le site internet du débat



Une concertation approfondie sur l'opération de site pilote



La concertation

- 1 réunion publique
- 3 comités de pilotage
- 7 ateliers de travail « écologie »
- 3 réunions avec les élus locaux
- 2 réunions communales
- 1 lettre d'information
- les pages « Bassée » du site Internet de l'EPTB



Comité de pilotage du 5/11/14

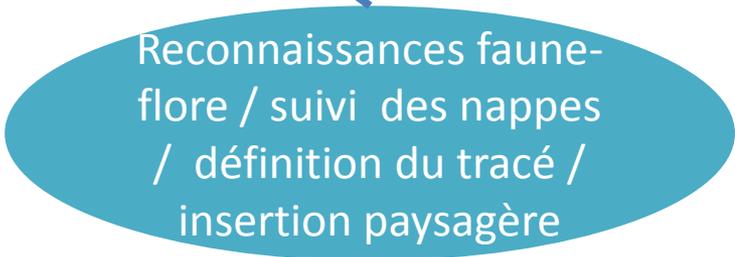
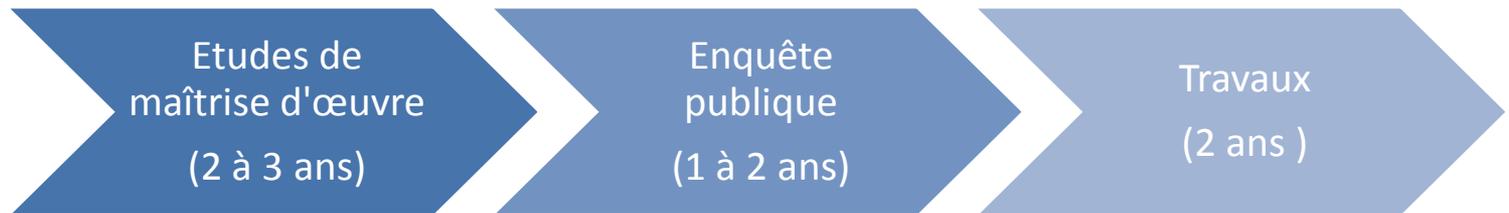


La suite du projet

Concertation:

- Bilan de la concertation: été 2015
- Lettre d'info n°2: été 2015
- **Analyse foncier/usages:** démarre cet automne

Planning:



Reconnaitances faune-
flore / suivi des nappes
/ définition du tracé /
insertion paysagère





Merci de votre attention

Contact: eptb@seinegrandslacs.fr

01 44 75 29 29